

La justice réparatrice :

La démystifier et
s'en inspirer

Par Me Marika Lachance Quirion

5 décembre 2023



CJVAC

Centre de justice pour
les victimes d'actes criminels



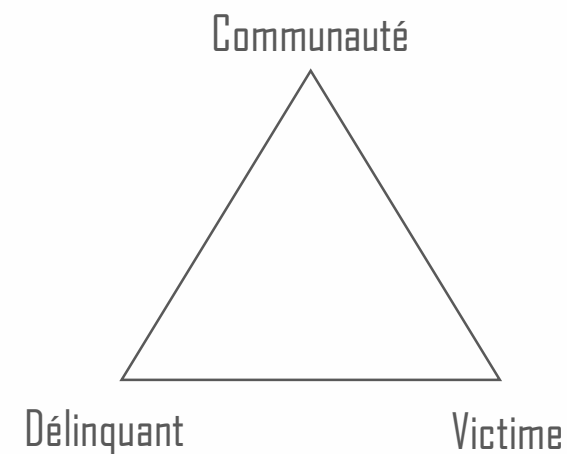
Plan de la séance

- Origine
- Définition
- Fondement
- Valeurs et principes
- Formes de réparations
- Formes des programmes
- Place dans le système criminel
- Enjeux
- Avantages
- Conclusion

Origine

(Ré)émergence de la JR dans les années 1970, traversée par 3 mouvements idéologiques :

- Mouvement critique à l'égard du système de justice pénale (délinquant)
- Mouvement victimaire (victime)
- Mouvement structurel (communauté)



Définition

Une manière de rendre justice dans laquelle les personnes touchées par le crime se réunissent et cherchent activement, via le dialogue, à réparer les conséquences du crime.

Fondement

La JR est une manière de rendre justice qui considère le crime comme un tort causé à des personnes et non pas comme une offense commise à l'endroit de l'État.

La signification de la justice n'est alors plus la punition de l'acte prohibé, mais la réparation des torts, ce qui devrait accorder une place importante aux victimes et aux communautés dans le processus.

Valeurs et principes

- la conception du crime comme un tort
- l'inclusion
- la responsabilisation
- la sécurité
- la transformation
- l'humanisme
- le choix
- l'interaction
- l'holisme

N.B. Effets possibles vs. objectifs de la JR...

Formes de réparation

- Indemnisation : réparation financière
- Restitution : rétablissement des biens ou à la situation antérieure au crime
- Réadaptation : prise en charge médicale et psychologique, accès aux services juridiques et sociaux
- Satisfaction : reconnaissance de la victimisation, divulgation de la vérité, dénonciation de l'acte criminel
- Garanties de non-répétition : prévention et dissuasion des actes criminels

(Assemblée générale de l'ONU, 2005)

Formes des programmes

Médiation auteur-victime

Rencontres de dialogue, directes ou indirectes, entre victime et contrevenant liés entre eux par les mêmes événements, à l'aide de médiateurs qualifiés.

Rencontre détenus-victimes

Rencontres de dialogue entre victime(s), contrevenant(s) et membre(s) de la communauté, liés par un crime commis ou subi de manière similaire, à l'aide d'animateurs qualifiés.

Conférence de groupe familial

Rencontres de dialogue entre victime, contrevenant et leurs proches respectifs, avec la possibilité d'acteurs professionnels comme des avocats, policiers, etc., à l'aide de médiateurs qualifiés.

Place dans le système

Dans le cadre officiel du système pénal, les programmes de JR sont :

- Essentiellement **complémentaires**, surtout pour les crimes graves et chez les adultes.
- Parfois **alternatifs**, surtout pour les crimes mineurs et chez les ados; voir p.ex. la LSJPA et le Programme de mesures de rechange général pour adultes (PMRG).

Ces programmes sont toujours **volontaires** de part et d'autre.

Place dans le système

Alternatifs au système

- Ex. :
- Mesures de rechange (déjudiciarisation)
- Médiation citoyenne

Complémentaires au système

- Ex. :
- RDV en milieu carcéral
- Médiation en milieu carcéral

Enjeux

- La JR suscite des réticences de la part du public et de professionnels en étant perçue comme une réponse qui :
 - est trop faible ou inadéquate pour les crimes
 - met en péril la sécurité des victimes (revictimisation et victimisation secondaire)
- Spécialement vrai en matière de crimes graves, surtout dans le cadre de violence basée sur le genre (déséquilibre des pouvoirs).
- La JR n'est donc pas systématiquement offerte aux victimes sous le couvert de leur protection.
- Cependant, ces réticences découlent surtout de craintes et préoccupations plutôt que de résultats empiriques.

Insatisfactions des victimes

- Une minorité de victimes se sentent plus mal après la démarche de JR, ou du moins présentent certaines insatisfactions, lorsque :
 - Elles ne se sont pas senties assez préparées ou informées sur le processus par les médiateurs.
 - Elles avaient des attentes trop élevées ou irréalistes.
 - L'auteur ne semblait pas prendre la responsabilité de ses actes, p. ex. :
 - Les excuses semblaient froides ou non sincères
 - Elles ont été revictimisées
 - Les médiateurs n'étaient pas « neutres » (notion de « partialité équilibrée » ou de « pluri-partialité »).
 - Les médiateurs n'assuraient pas de suivi après les rencontres.

- Toutefois, les victimes, même de crimes graves, se disent intéressées par la JR :
 - Par exemple, en matière de crimes sexuels, 56% des victimes se disent intéressées par la JR à titre de complément à la justice pénale, et 30% à titre d'alternative (Marsh et Wager, 2015).
 - Elles sont particulièrement intéressées par la JR lorsqu'elles connaissent leur agresseur (Koss, 2014).
 - Mais elles ont un manque d'accès à l'information...

Avantages

- La recherche portant sur les victimes d'actes criminels, dont de crimes graves, suggère que ces dernières sont généralement très satisfaites de leur expérience de JR, et même plus que de leur expérience avec le système de justice pénale traditionnel, pour les effets bénéfiques suivants :
 - Reconnaissance
 - Comprendre
 - Reprise de contrôle ou de pouvoir
 - Guérison
 - Identité et relations positives
 - Impact perçu sur l'agresseur et la société

Reconnaissance

- Reconnaissance des gestes
- Reconnaissance des torts
- Reconnaissance de l'innocence de la victime
 - Libère des sentiments de honte et de culpabilité

N.B. Sources multiples : agresseur direct ou suppléant, membres de la communauté, autres victimes, animateurs...

*Puis il m'a même dit comme quoi il **était désolé**, tu sais, puis qu'il voyait comment que ça m'avait affecté, puis comment qu'il **réalisait aujourd'hui ce qu'il avait commis**. (...) Je pense que ça fait partie du processus de guérison que de constater que l'autre est là pour **reconnaître le tort qu'il m'avait fait** là.*

*Le fait que **je pensais que c'était de ma faute**, que c'était parce que je tournais avec ma petite robe verte que je m'étais faite agresser, que je méritais de me faire étrangler, que, c'est comme « Non, ce n'est pas moi, c'est lui qui avait des problèmes, ce n'était pas moi ». C'est comme, c'est lui qui a honte là, **c'est comme si je lui ai comme lancé de la honte sur lui puis c'est lui qui l'a attrapée**, puis il l'a, puis c'est là sa place, ce n'est pas à moi.*

Comprendre

- Réponses à plusieurs questions comme : Pourquoi? Pourquoi moi?
- Donne un sens aux événements et au monde qui nous entoure
- Aide à évaluer les risques de revictimisation (sentiment de contrôle)
- Permet de voir l'humanité en l'autre

*I feel like when one term I've heard is like a coherent narrative, like **I was able to form a narrative, like an understanding of why this happened**, like that was such a big, I think confusion was such a **source of grief for me**, and to just be able to gain understanding of like « Oh this is why this happened », just like holding that context, asking the questions I needed to ask, and **getting answers**.*

Réadaptation
Satisfaction
Garanties de non-répétition

Reprise de contrôle ou de pouvoir

La reprise de contrôle et de pouvoir à travers le processus se transpose plus largement dans la vie des victimes :

- Elles ont moins peur
- Elles se rendent compte qu'elles ont le choix ou le pouvoir de prendre des décisions face à divers aspects de leur vie

*J'étais comme « **Je l'ai fait, j'ai réussi !** ». Fait que, c'est ça, je suis sortie de là puis là je me disais, les hommes dans la rue, oui je les regarde encore puis j'ai encore, comme un petit, je ne peux pas te dire que j'aime les hommes âgés, mais **j'ai moins peur** pareil d'eux. Tu sais, je ne ferai pas exprès de travailler dans un centre de personnes âgées là, mais j'ai moins peur pareil d'eux. (rires) C'était **une force intense** en dedans là. **J'ai du pouvoir** là.*

Guérison

- La JR s'inscrit comme une étape dans le processus de guérison des victimes
- Se présente notamment comme une forme de libération de sentiments de colère, de souffrance, de honte, de culpabilité...
- Diminution des symptômes de stress post-traumatiques

*Puis je me souviens, tu sais, les premières séances, je sortais de là, j'étais épuisée, mais épuisée, puis la dernière séance, **c'était vraiment là un poids qui sort des épaules, une légèreté (...)** C'est comme arriver au bout de ce que la douleur, de ce que la colère, de ce que tout ça peut engendrer, **puis déboucher de l'autre côté du mur**, puis de dire « Ok, il y a quelque chose de l'autre côté du mur ».*

Réadaptation

Identité et relations positives

La reconnaissance et la reprise de contrôle dans le processus amènent les victimes à améliorer leur perception de soi et leurs relations avec les autres :

- Meilleure estime, confiance, acceptation et affirmation de soi
- Se transpose dans leurs relations qui sont davantage empreintes de confiance, d'équilibre, de respect, d'amour, etc.

*Depuis que j'ai fait justice réparatrice, je vous dirais qu'il n'y a pas eu de passages à l'acte [en parlant de ses infidélités]. Puis **j'ai tellement une meilleure estime de moi, puis je suis tellement fier de moi** (...) Ah ce n'est que du positif. Je pense que je suis devenu mon meilleur ami, puis **j'ai appris à mieux me vivre depuis cet événement-là, puis à m'accepter aussi.***

*J'avais de la difficulté à avoir une relation avec des gens. **Souvent j'allais vers des gens, un peu sadique là (...)** Puis après ça, je me suis mise à me dire « **J'ai envie d'un gentil, j'ai envie d'un gars qui est juste bon, puis qui ne me fera pas mal, puis que ce n'est pas compliqué, que je n'ai pas besoin de le sortir de plein de troubles tout le temps** »... **Puis là, je suis en relation depuis un an et demi avec un gars, mais là, lui, c'est un gentil. C'est quelqu'un qui prend soin de moi, c'est quelqu'un qui m'aime.***

Impact perçu sur l'agresseur et la société

Le dialogue, voire la confrontation du contrevenant, concernant les conséquences du crime vécues par la victime, apporterait selon elle :

- Une prise de conscience du contrevenant de la gravité des gestes et de ses torts
- Une garantie, du moins une diminution des risques, que le contrevenant ne recommencera pas (éviter la victimisation des autres)

*Et puis en ayant confiance en lui, même s'il a déjà agressé, j'ai **confiance qu'il ne le refera plus**. Puis ça, ça l'a aidé beaucoup, il a vu, pour lui, la réparation qu'il a eue, d'après moi, c'est qu'il a pu quand même toucher un autre être humain qui a vécu ce que j'ai fait vivre à mes autres victimes. (...) Parce que ça va **l'avoir fait réfléchir aux gestes qu'il a fait avant, prendre conscience** que dire « Mon doux Seigneur, j'ai bien beau avoir la délinquance sexuelle, mais ce n'est pas correct ce que je fais », tu sais. Puis ça, ça va l'aider à endormir cette chose-là.*



Conclusion



Une justice flexible

La réparation comme réponse au crime :

- Est non limitée aux poursuites criminelles, c.-à-d. la dénonciation publique et la punition (intéressant aussi de combiner les deux)
- Est orientée sur les besoins et le respect du rythme des personnes
- Offre une variété de sources et de formes de réparation

- Considérant la recherche, il est clair qu'il faut offrir la JR aux victimes :
 - Il est important d'informer systématiquement les victimes de leurs options de justice, dont la JR, dès que possible et à différents moments.
 - Elles doivent pouvoir avoir accès à toute l'information nécessaire pour prendre elles-mêmes une décision éclairée selon leur situation et l'évolution de leurs besoins.
- Ce qui est important est de s'assurer que les conditions visant à réduire le plus possible les risques pour les victimes soient mises en place :
 - Processus volontaire de part et d'autre
 - Reconnaissance de la part du contrevenant
 - Sélection aux cas par cas, selon les situations et les besoins
 - Préparation des parties
 - Intervenants hautement qualifiés

Questions?

Merci!

Me Marika Lachance Quirion
marika.lachance.quirion@umontreal.ca
www.cjvac.ca